

Niveau :	MASTER				année	
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				M1	
Mention :	CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACES : MONDES MODERNES ET CONTEMPORAINS					
Spécialité :	SOCIOLOGIE					60 ECTS
Volume horaire étudiant :	200 h		h	h	150 h	350 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	Travail d'études & de recherches, stage ou projet	cours magistraux

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Jean-Pierre SYLVESTRE Pôle AAFE Bureau 256 – ☎ 03 80 39 52 17 jean-pierre.sylvestre@u-bourgogne.fr	Scolarité : Estelle PEDEBOSQ Estelle.pedebosq@u-bourgogne.fr Bureau 164 ☎ 03 80 39 39 61
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences Humaines UFR Lettres, Langues et Communication UFR d'Économie et Gestion UFR Sciences de la terre et de l'Environnement	

Objectifs de la formation et débouchés :

Cette mention regroupe un large ensemble de parcours organisés autour de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la musicologie, de la sociologie et de la géographie. Elle offre aux étudiants du domaine SHS qui souhaitent mieux connaître les sociétés du passé, comme celles du présent, des enseignements et des formations qui croisent les apprentissages disciplinaires et la mise en œuvre d'une véritable interdisciplinarité.

Les parcours en M1 sont organisés autour d'outils communs et d'enseignements spécifiques

Dans la voie recherche du M2, le parcours commun est proposé par l'histoire, l'histoire de l'art, la musicologie et la sociologie. Un autre M2 recherche est offert par la spécialité géographie : Structures et dynamiques spatiales.

Dans la voie M2 professionnelle, quatre formations sont ouvertes : *Archives des XXe et XXIe siècles européens : du papier au numérique* proposée par la spécialité Histoire contemporaine, *Transports, mobilités et environnement*, proposée par la spécialité Géographie, *Management de la sécurité urbaine en France et en Europe* proposée par la spécialité Sociologie, *Pédagogies européennes comparées de la Musique instrumentale et vocale* proposée par la spécialité Musicologie.

■ Objectifs :

Cette formation a pour objectif premier de préparer les étudiants à une connaissance approfondie des problèmes relatifs au « développement social » (socialisation professionnelle ; dynamique du travail et de l'emploi et vieillissement de la population ; développement local et politiques publiques ; développement culturel ; insertion sociale des jeunes ; devenir de l'État-providence). Le second objectif est de compléter la formation générale disciplinaire ou pluridisciplinaire des étudiants afin qu'ils puissent aborder dans les meilleures conditions possibles, soit un doctorat de sociologie, soit les concours de recrutement de professeurs de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation de sciences sociales), soit un master professionnel.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Enseignement secondaire et supérieur. Recherche. Développement local. Tourisme. Médiation sociale et culturelle. Travail social.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Connaissance des principales théories sociologiques en général et des approches sociologiques du développement social en particulier, en liaison avec les approches historiques et économiques ; maîtrise des méthodologies quantitative et qualitative d'investigation.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ De plein droit :

Être titulaire

- de la Licence de Sociologie
- de la Licence Sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain de l'Université de Bourgogne et d'une 1^{ère} année de Sociologie (sinon sur dossier)

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

■ Droits d'inscription

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

Le parcours en M1 s'organise autour d'une initiation à la recherche qui donne lieu à l'élaboration d'un mémoire. Trois types d'enseignements sont proposés : des enseignements disciplinaires organisés autour de domaines de recherche, des apprentissages méthodologiques, un choix d'options permettant d'élargir la formation.

A l'issue du M1 les étudiants peuvent choisir la voie recherche de la mention ou une voie professionnelle.

UE transversales : voir <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /UE transversales).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements disciplinaires (obligatoires)	Théories sociologiques	25				25		CT écrit 2 h	écrit			1
	Sociologie du développement	25				25		CT écrit 2 h	écrit			1
	Sociologie des mouvements sociaux	25				25		CT écrit 2 h	écrit			1
TOTAL UE		75				75	15					3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session (1)	Type éval 2 ^{ème} session (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils	- langue (obligatoire)		25			25	Pas d'ECTS mais conser- vable					1
	. Anglais							CC de traduction & d'expres- sion écrite	oral			
	. Allemand							CT écrit 2 h				
	. Espagnol							oral				

	- 50 h d'enseignement au choix selon parcours :	50				50	Pas d'ECTS mais conservable													2
	. Epistémologie & méthodologie:																			
	Analyse des Images	12.5				12.5		CC	Dossier à rendre											
	Représentations de la temporalité	12.5				12.5		CC	oral											
	Représentations sociales	12.5				12.5		CT écrit 1h (dernier cours)	oral											
	Représentations de l'espace	12.5				12.5		CC	oral											
	. Informatique :																			
	Techniques de recherches en SHS : documentation et rédaction de mémoire bibliographique		25			25		CC	oral											
	Statistiques : analyse multivariée		25			25		CC	oral											
	SIG et CAO		25			25		CC	oral											
	Prod. et gestion de données spatialisées	25				25		CC	oral											
	. Recueil d'information et techniques de documentation:																			
	Editions critiques de textes et de documents	25				25		CC	oral											
	Techniques de documentation (archives et images)	12.5				12.5		CC	oral											
	Techniques d'entretien et d'observation	25				25		CT écrit 2 h	oral											
TOTAL UE			75					75	15											3
TOTAL S1			150					150	30											6

SEMESTRE 2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	Type éval 2 ^{ème} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire *					150	25	Suivi et soutenance				5
TOTAL UE						150	25					5

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	Type éval 2 ^{ème} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 3 – Options (50h ou 48h au choix)	Démographie (commun L3)	25	25			25		Contrôle écrit 2 h	Contrôle écrit 2 h			0,5
	Sociologie de l'éducation (commun M1 Analyse des Systèmes éducatifs)	25				25		Contrôle écrit 2 h	oral			0,5
	Sociologie de la Culture (commun L3)	25	25					Contrôle écrit 3h	Contrôle écrit 2h			0,5
	Enseignements non validés dans l'UE4 Outils du semestre 1	25				25		Selon dispositions propres à chaque discipline				0,5
	Enseignements disciplinaires non choisis dans la mention, dans une autre mention de ce master, ou d'un autre master (dans la limite de la compatibilité de l'organisation des emplois du temps et des épreuves d'examens et après accord du responsable pédagogique)	25				25						
TOTAL UE			50			50	5					1

TOTAL S2						200	30					6
----------	--	--	--	--	--	-----	----	--	--	--	--	---

(1) **CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal**

* Pour l'UE 1 du 2^{ème} semestre, il est prévu (au S1), une préparation au TER sous forme de mini mémoire dont l'évaluation intervient pour 10% dans la note finale du mémoire.

■ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /référentiel LMD). Les modalités de contrôle des connaissances propre aux M1 de Sciences Humaines et Sociales sont précisées ci-après. Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● **Sessions d'examen :**

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : Janvier pour le semestre 1 et avril pour le semestre 2

Deuxième session : juin pour le rattrapage des deux semestres.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre (bureau 164, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.

Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre. Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituants ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

A la demande de l'étudiant, le diplôme de **Maîtrise de « Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes modernes et contemporains »** est délivré au terme de la 1^{ère} année de Master.

Précisions :

REGIME SPECIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.